



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU BAS-RHIN

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des Elections

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DES 22 ET 29 MAI 2016

1ÈRE CIRCONSCRIPTION DU BAS-RHIN

ARRÊTÉ

portant publication des candidats,

Le Préfet de la Région Alsace – Champagne Ardenne – Lorraine,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Est
Préfet du Bas-Rhin,

VU le code électoral, et notamment l'article R184 ;

VU le décret n° 2016-419 du 8 avril 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (1^{ère} circonscription du Bas-Rhin) ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Stéphane FRATACCI, Préfet de la Région Alsace - Champagne Ardenne – Lorraine, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin ;

VU l'arrêté du 17 mars 2016 portant délégation de signature à M. Christian RIGUET, secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Après tirage au sort déterminant l'attribution de l'ordre des panneaux d'affichage, effectué le vendredi 29 avril 2016 à 18h30, la liste des candidats dont les déclarations de candidature ont été définitivement enregistrées à la Préfecture du Bas-Rhin, est arrêtée comme suit :

1. **Monsieur Andréa DIDELOT**
Remplaçant : Monsieur Gaetano VESPOLI
2. **Monsieur Guillaume D'ANDLAU**
Remplaçant : Madame Christine LEHMANN
3. **Monsieur Laurent PY**
Remplaçant : Madame Audrey ROZENHAFT
4. **Monsieur Pacha MOBASHER**
Remplaçant : Monsieur Michel de BÉZENAC
5. **Monsieur Jean FAIVRE**
Remplaçant : Madame Stéphanie KARMANN
6. **Monsieur Jean-Emmanuel ROBERT**
Remplaçant : Madame Maritchu RALL

7. **Monsieur Daniel GERBER**
Remplaçant : Madame Mary-Laure TEYSSÉDRE
8. **Monsieur Eric ELKOUBY**
Remplaçant : Madame Laurence NOSS
9. **Monsieur Murat YOZGAT**
Remplaçant : Madame Laïlla ANAR
10. **Monsieur Julien RATCLIFFE**
Remplaçant : Madame Yasmine CHADLI
11. **Monsieur André KORNMANN**
Remplaçant : Monsieur Patrick WOZNIAK
12. **Monsieur Simon BAUMERT**
Remplaçant : Madame Anny ZORN
13. **Monsieur Salah KELTOUMI**
Remplaçant : Monsieur Yann LUCAS
14. **Monsieur Francis MEYNIER**
Remplaçant : Monsieur Jean-Claude BOUSSOUF

Article 2 :

L'ordre d'attribution des emplacements d'affichage est également celui retenu pour la disposition des bulletins sur la table de décharge à l'intérieur des bureaux de vote.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour est conservé entre les candidats restant en présence.

Article 3 :

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin, mis en ligne sur son site et transmis au maire de Strasbourg.

Article 4 :

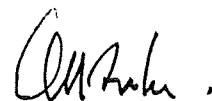
M. le Secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin et M. le maire de la Ville de Strasbourg, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Strasbourg, le **29 AVR. 2016**

LE PREFET

P. le Préfet

Le Secrétaire Général



Christian RIGUET